

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 08687

Numéro SIREN : 798 981 577

Nom ou dénomination : AS GROUPE

Ce dépôt a été enregistré le 11/12/2020 sous le numéro de dépôt 46097



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065 - SD
2018

N° 11084* 19

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01/01/17	et clos le	31/12/17	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case					
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223-I-1 quinquièmes C), cocher la case					
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223-I-2 quinquièmes C), cocher la case					
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
Sas HOUSE SERVICE 30 RUE ARISTIDE BRIAND 92300 LEVALLOIS-PERRET	GRANDE TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE 11 DEC. 2020 DEPOT N° 46093.
SIRET 79898157700017	Mél : sarouni@yahoo.fr
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées Nettoyage courant des bâtiments Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3 %	Bénéfice imposable à 28 %	Déficit
Bénéfice imposable à 15%			
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15 %	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %	
PV à long terme imposables à 19 %	Autres PV imposables à 19 %	PV à long terme imposables à 0 %	PV exonérées (art. 238 quaterdecies)
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprises nouvelles art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zone franche urbaine	Pôle de compétitivité
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W dans le secteur du logement social, art. 244 quater X			

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr
Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
MARCAILLON GHISLAIN 24 RUE BARON 75017 PARIS 17EME ARRONDISSEMENT Tél : 0147007932	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
N° d'agrément du CGA	Date : 17/05/18 Lieu : LEVALLOIS-PERRET
Tél :	Qualité et nom du signataire : PRESIDENTE SIPASEUTH AROUNI
	Signature

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2005 - SD									
F RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS									
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		payées par la société elle-même		a		payées par un établissement chargé du service des titres		b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾								c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées								d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾								e	
								f	
								g	
								h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾								i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI								j	
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾								Total (a à h)	
G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants		Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
					à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
Indemnités forfaitaires	Remboursements		Indemnités forfaitaires	Remboursements					
1		2	3	4	5	6	7	8	
H DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)									
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION									
REMUNÉRATIONS				MOINS-VALUES À LONG TERME IMPOSÉES À 15 %					
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)				MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice					
				MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice					
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)				MVLT réalisée au cours de l'exercice					
				MVLT restant à reporter					



Désignation de l'entreprise Sas HOUSE SERVICE										Néant ☐ *					
Adresse de l'entreprise 30 RUE ARISTIDE BRIAND 92300 LEVALLOIS-PERRET															
Numéro SIRET* 79898157700017															
Durée de l'exercice en nombre de mois * 12										Durée de l'exercice précédent* 12					
										Exercice N clos le 31/12/2017					
ACTIF										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilitisations incorporelles	Fonds commercial*		010		012									
		Autres *		014		016									
		Immobilitisations corporelles*		028		030									
		Immobilitisations financières * (1)		040		042									
		Total I (5)		044		048									
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*		050		052									
		Marchandises *		060		062									
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066										
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068		070									
		Autres* (3)		072	160	074		160							
	Valeurs mobilières de placement		080		082										
	Disponibilités		084		086										
	Charges constatées d'avance*		092		094										
Total II		096	160	098		160									
Total général (I + II)		110	160	112		160									
PASSIF										Exercice N NET 1					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120		200										
	Ecart de réévaluation		124												
	Réserve légale		126												
	Réserves réglementées *		130												
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)		132												
	Report à nouveau		134		-1 602										
	Résultat de l'exercice		136		0										
	Provisions réglementées		140												
Total I		142		-1 402											
Provisions pour risques et charges		154													
Total II		154													
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156												
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164												
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166		960										
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169 602)		172		602										
	Produits constatés d'avance		174												
Total III		176		1 562											
Total général (I + II + III)		180		160											
RENVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195								
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182								
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184								

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.



N° 10957*20

②

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise Sas HOUSE SERVICE

Néant ☒ *

Formulaire déposé au titre
de l'IR

018

☐

Exercice N clos le
31/12/2017

1

A- RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *					210	
	Production vendue {	biens	dont export	209		210	
			et livraisons	215		214	
		services *	intracommunautaires	217		218	
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222
	Production immobilisée*					224	
	Subventions d'exploitation reçues					226	
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits					230	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	
	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234	
	Variation de stock (marchandises)*					236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *					240	
	Autres charges externes* :	(dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)					242
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)					244
	Rémunérations du personnel*					250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	
	Dotations aux amortissements*					254	
	Dotations aux provisions					256	
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
	Total des charges d'exploitation (II)					264	

1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

Produits financiers	(III)	280			Charges financières	(V)	294
Produits exceptionnels						(IV)	290
Charges exceptionnelles	(VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347				300
		dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348				
Impôt sur les bénéfices*	(VII)						306

2- BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) --- Charges (II + V + VI + VII)

						310	0
--	--	--	--	--	--	-----	---

B- RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312		314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316		
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318		
	Provisions non déductibles*		322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU -TE (44. octies et octies A)	987
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44. sexies A)	989
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44. quinquies)	138
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undecies)	990
	ZFA (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344
	Créance due au report en arrière du déficit			346	
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)			655	
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	352
					354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)		356		
	Déficits antérieurs reportables : *	dont imputés sur le résultat :			360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col.1	Déficit col.2	370	0
					372

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD.

0958*20

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

DGFIP N° 2033 - C - SD 2018

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : Sas HOUSE SERVICE

Néant ☒ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490		492		494		496		

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
TOTAL		570		572		574		576	

III

PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19 % , 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1		2		3		4		5	
	6		7		8		9		10	

Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values				
					Court terme *	Long terme			
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧	
⑤	①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589	
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾				579	Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 <i>terdecies</i>).					591				
TOTAL					596	585	597	599	

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033 - NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA

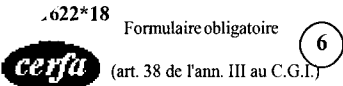
Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : Sas HOUSE SERVICE										Néant ☐ *	
I		RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																			
A		NATURE DES PROVISIONS				Montant au début de l'exercice				Augmentations : dotations de l'exercice				Diminutions reprises de l'exercice				Montant à la fin de l'exercice			
Provisions réglementées	Provisions	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606												
		Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607												
		Autres provisions réglementées *	610		612		614		616												
		Provisions pour risques et charges				620		622		624		626									
Provisions pour dépréciation	Provisions	Sur immobilisations	630		630		634		636												
		Sur stocks et en cours	640		630		644		646												
		sur clients et comptes rattachés	650		642		654		656												
		Autres provisions pour dépréciation	660		652		664		666												
		TOTAL				680		682		684		686									
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
		Dotations				Reprises				1		Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes									
Immob. incorporelles		700		705		2															
Terrains		710		715		3															
Constructions		720		725		4															
Inst. techniques mat. et outillage		730		735		5															
Inst. générales agencements amén. div.		740		745		6															
Matériel de transport		750		755		7															
Autres immobilisations corporelles		760		765																	
TOTAL		770		775				Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD								780					
II		DÉFICITS REPORTABLES										III		DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C							
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				982		1 602	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI				995										
Déficits imputés				983			Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)				996										
Déficits reportables				984		1 602	IV		DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA												
Déficits de l'exercice				860			Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice				129										
Total des déficits restant à reporter				870		1 602	V		ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)				800								
VI		DIVERS																			
Primes et cotisations complémentaires facultatives												381									
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *												380									
N° du centre de gestion agréé												388									
Montant de la TVA collectée												374									
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)												378									
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant												399									
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice												398									
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI												397									

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.

EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

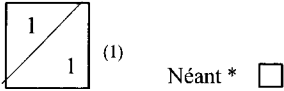
Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA



COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFIP N° 2033-F-SD 2018



N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 311217 N° SIRET 79898157700017

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Sas HOUSE SERVICE

ADRESSE (voie) 30 RUE ARISTIDE BRIAND

CODE POSTAL 92300 VILLE LEVALLOIS-PERRET

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	20

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom patronymique SIPASEUTH Prénom(s) AROUNI

Nom marital % de détention 100,0000 Nb de parts ou actions 20,00

Naissance : Date 13/04/1986 N° Département 94 Commune VITRY-SUR-SEINE Pays France

Adresse : N° 30 Voie RUE ARISTIDE BRIAND

Code Postal 92300 Commune LEVALLOIS-PERRET Pays France

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique dans la notice n° 2033-NOT

11623*18



Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFIP N° 2033-G-SD 2018



(1)

☒ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

311217

N° SIRET :

7 9 8 9 8 1 5 7 7 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Sas HOUSE SERVICE

ADRESSE (voie)

30 RUE ARISTIDE BRIAND

CODE POSTAL

92300

VILLE

LEVALLOIS-PERRET

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise Sas HOUSE SERVICE
Numéro de siret 79898157700017

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER
Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Désignations	Montant
Total des charges à payer	

Désignation de l'entreprise Sas HOUSE SERVICE
Numéro de siret 79898157700017

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
Total des produits constatés d'avance					

HOUSE SERVICE

SAS au capital de 200,00 euros
Siège social : 23 rue Camille Pelletan 92300 LEVALLOIS-PERRET
RCS n°798981577- RCS PARIS

PROCES-VERBAL

DES DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE

Le 25/10/2020

à 10h00

au siège social

La soussignée MME SIPASEUTH AROUNI, actionnaire unique, de la société Sas HOUSE SERVICE, société à responsabilité limitée au capital de 200 euros,

A préalablement exposé ce qui suit :

MME SIPASEUTH AROUNI, actionnaire unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31/12/2017.

A pris les décisions suivantes :

- Présentation des comptes, approbation des comptes et quitus de la Présidence de l'exercice clos au 31 décembre 2017.
- Affectation du résultat.
- Approbation des conventions relevant de l'article L227-10 du code de commerce.
- Renouvellement des fonctions de la Présidence.
- Ratification de la rémunération des dirigeants
- Situation des comptes courants de l'actionnaire à la date de clôture.



Décision N° 1 - Présentation des comptes, approbation des comptes et quitus de la Présidence de l'exercice clos au 31 décembre 2017

L'actionnaire unique approuve cette documentation, ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 tels qu'ils ont été présentés par la Présidence et qui font apparaître pour ledit exercice, un résultat bénéficiaire de Euros.

L'actionnaire unique prend acte, conformément aux dispositions de l'Article 223 quater du Code Général des Impôts, que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'Article 39-4 du Code Général des Impôts.

L'actionnaire unique approuve les opérations traduites par ces comptes et accomplies par la Présidence au cours de l'exercice écoulé.

En conséquence, l'actionnaire unique donne quitus entier à la Présidence de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Décision N° 2 - Affectation du résultat

L'assemblée générale approuve le montant de l'exercice à 0.00 €

Décision N° 3 - Approbation des conventions relevant de l'article L227-10 du code de commerce

L'actionnaire unique, après avoir établi le rapport spécial de la Présidence sur les conventions visées à l'art L227-10 du code de commerce, prend acte de l'absence de telles conventions.



Décision N° 4 - Renouvellement des fonctions de la Présidence

L'actionnaire unique décide de renouveler pour une période indéterminée ses fonctions. C'est en sa qualité de Présidente que Madame SIPASEUTH AROUNI déclare accepter et exercera ses fonctions dans les mêmes conditions que lors de son précédent mandat, selon les dispositions statutaires de la société.

Décision N° 5 - Ratification de la rémunération des dirigeants

- L'actionnaire unique prend acte qu'aucune rémunération n'est versée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 h 30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'actionnaire unique.

Fait à LEVALLOIS-PERRET, Le 25/10/2020

Signature de l'actionnaire unique, MME SIPASEUTH AROUNI :

